



Réformes du post-bac, du bac et du lycée

Injonctions paradoxales et déstabilisation des professionnels : métier dans l'impasse ?

Certes, le désarroi et le malaise des enseignants existe chez les professeurs du lycée : sentiment de ne pouvoir bien faire son travail et de devoir répondre à des exigences ambitieuses d'apprentissage avec un public scolaire hétérogène, des effectifs de plus en plus lourds, peu ou pas d'heures en petits groupes, un volume horaire disciplinaire qui s'est réduit. Le système semble fonctionner en partie sur une forme d'hypocrisie qui consiste par exemple à maintenir des résultats au bac conformes aux attendus ministériels : il suffit pour cela de faire pression sur les correcteurs, ce qui crée à la longue, chez les professionnels, un sentiment de dépossession de leur expertise.

Les affichages de l'institution semblent donc de plus en plus difficiles à tenir, et la tentation peut être forte d'essayer « autre chose », quand les conditions du métier sont déjà de plus en plus tendues.

Cependant, à regarder de près l'esprit de la réforme proposée par le rapport Mathiot, conjuguée aux nouvelles modalités de Parcoursup, les injonctions paradoxales et la déstabilisation risquent à la fois de se déplacer, mais aussi de s'accroître :

Les injonctions paradoxales inhérentes au contrôle continu et à Parcoursup :

--> Bienveillance d'un côté, participation au tri de l'autre :

Parcoursup et le nouveau bac modifient foncièrement la donne quant aux relations enseignants-enseignés : Il ne s'agit plus d'accompagner l'élève sur le chemin des apprentissages et de la réussite, ni de l'éclairer et le conseiller dans ses choix d'orientation, mais de participer à la sélection et au tri qui se généralise en se prononçant sur sa capacité, ou pas, à poursuivre ses études supérieures dans telle ou telle filière.

On peut, au passage, s'étonner du manque de cohérence de l'institution qui n'a pas manqué d'expliquer aux collègues, pendant des années, qu'ils étaient trop sévères dans leur notation aux épreuves du bac et leur confier, aujourd'hui, la fonction de sélectionner les gagnants pour l'ensemble des études supérieures.

Le contrôle continu va aggraver encore ce brouillage des missions et créer à terme un malaise grandissant dans la profession. Il va mettre les enseignants en première ligne face aux pressions des parents, des élèves, et du chef d'établissement.

Les dilemmes, pour chacun, vont donc se multiplier ou s'intensifier, qui ne seront tranchés qu'au prix de renoncements coûteux par rapport à ses valeurs.

Augmenter ou élargir le «pouvoir» des enseignants sur le bac et la sélection dans le supérieur, se ferait ainsi au prix d'une perte de légitimité...

Les conflits potentiels entre collègues risquent d'exploser dans la logique de ces réformes : répartition des volumes horaires entre disciplines, choix des « couples » proposés par le lycée, décision commune quant à l'avis final pour le supérieur, arbitrage sur les notes en contrôle continu que devra faire le conseil pédagogique, évaluation du grand oral, etc.

Or, dilemmes et conflits sur le travail, lorsqu'ils sont renvoyés aux insuffisances personnelles et non plus comme inhérents aux tâches demandées, ont des conséquences lourdes en terme de coût psychologique (aggravation de la souffrance au travail)

Renvoyer ainsi au local, au soit disant formidable potentiel d'initiatives et de créativité de l'établissement, des décisions majeures concernant les usagers, c'est leurrer l'opinion quant à la réalité du terrain, d'autant plus qu'il n'existe aucun moyen pour faire réellement vivre localement des collectifs de travail en capacité de trancher dans les dilemmes évoqués plus haut (sans compter ceux, nombreux, qui existent déjà).

→ **une diversification des tâches qui va s'accentuer : le métier « dé-bordé »**

-Assurer les missions d'orientation, dans un lycée modulaire où les choix que les élèves vont effectuer pourront être déterminants pour leurs études, c'est remplir des fonctions pour lesquelles les enseignants ne sont ni qualifiés ni formés. C'est faire croire que l'orientation se résume à un rôle informationnel (il suffirait de lire des fiches de l'ONISEP) et relève d'un mépris complet pour les dimensions psychologiques de ce long processus de maturation d'un projet chez les adolescents.

Il s'agit là de tâches qui éloignent les personnels de ce qu'ils savent faire, ce qui renforce à terme le sentiment d'être dé-bordés, tant les « bords » du métier deviennent flous, comme le formule la sociologue Françoise Lantheaume.

Les conditions actuelles d'enseignement dans les lycées rendent urgentes une réflexion avec les personnels afin que l'organisation du travail leur permette de faire un travail de qualité où leur expertise est pleinement reconnue, si on veut que le lycée relève le défi de la démocratisation.

Groupe métier, secteur contenus, le 8 février 2018